



PREGNY-CHAMBÉSY

Une commune aux portes de la campagne genevoise

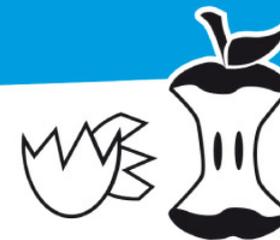
– KIT DE TRI –

« le tri, c'est chic! »



**Je collecte mes déchets
de cuisine, et vous?**

Ce kit d'utilisateur a pour but de vous donner toutes les informations relatives sur la marche à suivre pour trier au mieux vos déchets de cuisine.



Votre matériel:

- 1 corbeille aérée de 10 l.
- 5x10 sacs poubelles en papier compostables
- 1 bidon de 23 l. (pour les résidents villas)
- 1 conteneur de 120 l. et/ou 240 l. (pour les immeubles)

Vous venez de recevoir une corbeille aérée d'une contenance de 10 l. que vous allez pouvoir ranger dans votre espace cuisine ou sur votre balcon. Vous trouverez également des sacs papier compostables pour mettre vos déchets de cuisine.

▲ Positionnez l'anse de la corbeille aérée pour ouvrir ou fermer celle-ci.

En parallèle, deux types de conteneurs sont également distribués:

- un bidon de 23 l. pour les habitants des villas que vous pouvez disposer près de l'emplacement de stockage de vos conteneurs
- un conteneur d'une plus grande contenance pour les habitats groupés (immeubles) qui sera disposé dans le local à poubelles.



Les exclus du sac compostable:

- les mouchoirs en papier
- les litières d'animaux
- les mégots de cigarettes
- les contenus des sacs d'aspirateurs, les balayures
- les couches-culottes et langes de bébés
- les cendres



De la cuisine au conteneur

Lorsque votre sac est plein (mais au moins tous les deux ou trois jours pour éviter les odeurs), apportez-le, **après l'avoir fermé** dans le local à poubelle de votre immeuble, ou déposez-le dans votre conteneur d'une plus grande capacité (pour les résidents villas): ces derniers sont munis du picto «déchets de cuisine».



Trier ses déchets de cuisine

Qu'est-ce qu'on entend par déchets de cuisine?

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive qui vous aidera à mieux trier vos déchets de cuisine. Merci de vous y référer.

Que faut-il trier?

- les épluchures de fruits ou de légumes
- les restes de repas ou de préparations alimentaires cuits ou crus (y compris viande, os, poisson)
- le marc de café et les sachets de thé
- les coquilles d'oeufs
- les produits avariés (pain, viande, yaourts sans emballage, légumes, plats cuisinés, fromage, etc.)
- les croûtes de fromage, etc.



Collecte

Les déchets de cuisine sont collectés **tous les mercredis**, uniquement en conteneurs, dès **06h00**. Merci d'entreposer ceux-ci aux bords de la route.

L'emploi des sacs compostables est obligatoire. Seule leur utilisation permet de traiter les déchets de cuisine. Merci d'y penser!

Questions / réponses

Pourquoi collecter ses déchets de cuisine?

Vos déchets de cuisine sont des déchets valorisables. Ils peuvent être transformés en compost et, traités par méthanisation, ils produiront de l'électricité verte au lieu d'être incinérés.

Pourquoi utiliser des sacs compostables?

Pour ne pas contaminer le compost. En effet, les sacs en plastiques verts, comportant le logo du hérisson et vendus dans les commerces ne se dégradent pas et polluent le compost. C'est pourquoi, l'utilisation des sacs compostables est une nécessité.

Attention: le terme biodégradable n'est pas forcément synonyme de compostable.

Où se procurer les sacs compostables?

Auprès du magasin d'alimentation au centre du village ou dans les grandes surfaces. Merci de bien vouloir vérifier que les sacs soient bien compostables.



Puis-je mélanger mes déchets de jardin avec mes déchets de cuisine?

Ces types de déchets organiques ne sont pas traités de la même façon. Pour respecter les filières de traitement, il est nécessaire de séparer ses déchets de cuisine de ses déchets de jardin.

Qui fait le nettoyage de mon bac?

Pour éviter les mauvaises odeurs, j'entretiens régulièrement mon bac.

UN SAC, OUI... MAIS COMPOSTABLE!

Mon bac est cassé, que dois-je faire?

Contactez la Mairie pour effectuer son remplacement, si nécessaire.



Mairie de Pregny-Chambésy
Route de Pregny 47
1292 Pregny-Chambésy
Tél. 022 758 98 41
info@pregny-chambesy.ch

En collaboration avec



RÉPUBLIQUE
ET CANTON DE GENÈVE
Département de l'intérieur,
de l'agriculture
et de l'environnement

POB 12000003 000